

# I'AMECQdote

Vol. 29, no 1, printemps 2014

Bulletin trimestriel de l'Association des médias écrits communautaires du Québec



**congrès annuel**

*l'AMECQdote* est distribué par courriel quatre fois par année aux membres et sympathisants.

**Rédacteur en chef:** Yvan Noé Girouard  
**Mise en pages:** Ana Jankovic  
**Correction:** Delphine Naum

140, rue Fleury Ouest  
Montréal (Québec) H3L 1T4  
Tél.: 514 383-8533  
1-800-867- 8533  
Télec.: 514 383-8976  
medias@amecq.ca  
www.amecq.ca

## Conseil d'administration

### Présidente:

Kristina Jensen, *L'Écho de Cantley*

### Secrétaire:

Yvan Noé Girouard, directeur général

### Abitibi-Témiscamingue/Outaouais:

Poste vacant

### Capitale-Nationale/Saguenay-Lac-Saint-Jean/Mauricie:

Richard Amiot, *Droit de parole*, Québec

### Montréal/Laurentides/Laval:

Paul-Alexis François, *Le Monde*, Montréal

### Chaudière-Appalaches:

Manon Fleury, trésorière, *Coup d'œil sur St-Marcel*, Saint-Marcel

### Estrie/Centre-du-Québec/Montérégie:

Annie Forest, *Entrée libre*, Sherbrooke

### Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord:

Yvan Roy, *L'EPIK*, Cacouna



*L'Association des médias écrits communautaires du Québec reçoit le soutien du ministère de la Culture, des Communications*



**À la une:** Les collaborateurs au prochain congrès de l'AMECQ : Caroline Hayeur, Raymond Corriveau, André Ducharme, Kristina Jensen, Jean-François Gazaille, Emma Ailln Hauteceur, Pasal Lapointe, Mélanie Etien et François Cardinal.

## \\ Sommaire

### Le mot du directeur

#### L'enjeu du prochain congrès de l'AMECQ

*Yvan Noé Girouard* ..... 3

### Actualité

#### Les libéraux plus enclins à appuyer les médias communautaires

*Yvan Noé Girouard* ..... 4

#### Maka Kotto lance la Stratégie culturelle numérique du Québec

*Yvan Noé Girouard* ..... 5

#### Budget Marceau 2014-2015

*jesoutienslecommunautaire.org* ..... 6

### Lettre ouverte

#### Les villes qui entravent le travail des journalistes briment leurs citoyens

*Pierre Craig* ..... 8

### Dossier

#### La perception d'un journal communautaire par des étudiants de cégep

*Justine Emond, Anthony Dumont, Catherine Larose* ..... 10

### L'AMECQ en bref...

#### Célestin, un bénévole apprécié de tous

*René Grenier* ..... 13

*Le Cantonnier* reçoit ses bénévoles ..... 14

*M<sup>me</sup> Bayard* a reçu la médaille de l'Assemblée nationale... 14

#### Hommage au journal *Le Lavallois* à l'Assemblée nationale

*Jean-François Gérardin* ..... 15

#### Communications Basse-Côte-Nord : Une histoire à partager !

*Équipe de Vague Locale* ..... 16

#### *Coup d'œil sur Saint-Marcel* : 20<sup>e</sup> anniversaire

*Alfrédine Morin* ..... 17

#### *Maude Guérin et L'itinéraire* : Réflexions d'une porte-parole

*Marie-Lise Rousseau*..... 18

#### *Droit de parole* a 40 ans !

*Nathalie Côté* ..... 19

#### *Écho de Cantley* : Le vingtième

*Gustaaf Schoovaerts* ..... 20

Le traitement de l'information locale :

# L'enjeu du prochain congrès de l'AMECQ

// Yvan Noé Girouard //



Le 33<sup>e</sup> congrès annuel de l'Association des médias écrits communautaires du Québec se tiendra les 25, 26 et 27 avril à l'hôtel Gouverneur de Trois-Rivières. La date limite pour vous inscrire est le 28 mars.

## Pour nos lecteurs

La transmission de l'information locale est la raison d'être d'un journal communautaire. Mais voilà, lorsqu'il est question d'une petite municipalité ou d'un quartier particulier d'une grande ville, il y a peu de médias pour en parler.

Les journaux communautaires existent pour dire aux gens d'une localité ce qui se passe dans cette localité, ce qui les touche, ce qui les concerne. Ils savent exactement à qui ils s'adressent. Ils connaissent leurs lecteurs et leur communauté.

Le prochain congrès s'adresse aux bénévoles et artisans de la presse communautaire sous le thème *Écrire pour nos lecteurs !* Tant qu'à faire un journal, aussi bien le faire pour être bien compris par tout le monde. Il faut savoir s'adresser aux gens qui nous liront : nos lecteurs !

Pour cela, nous avons pensé vous offrir des ateliers d'écriture journalistique qui permettront d'offrir des textes qui feront le délice de vos lecteurs : l'écriture magazine (choix du sujet et des personnages, angle, style, ton, plan de rédaction) ; l'art du portrait ; il n'y a pas de mauvais sujets, il n'y a que de mauvais angles ; la couverture du conseil municipal.

## Conférences et activités

Également, une conférence de clôture sur l'avenir de l'information locale et régionale sera présentée par Monsieur Raymond Corriveau, professeur en communication sociale à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Ah oui ! Il y a aussi le Web. Puisque l'information locale est de plus en plus présente sur Internet, la conférence de Madame Meliane Etien de News Canada sera tout indiquée, puisqu'elle vise à guider les médias écrits communautaires dans la conception et la gestion de leurs sites Web avec la plateforme Wordpress.

Aussi au programme, le samedi en fin d'après-midi, une visite touristique du

Musée québécois de culture populaire, et de la Vieille prison de Trois-Rivières.

Enfin, le Banquet des Prix de l'AMECQ, qui a lieu le samedi soir, a pour but de récompenser les auteurs des meilleurs articles, conceptions graphiques et photographies, de même que le bénévole et le média écrit de l'année. La soirée musicale de cette année se déroulera selon les goûts musicaux des participants. En effet, toutes les personnes inscrites au congrès sont invitées à nous faire part de la chanson qui les fait vibrer. L'animation musicale sera confiée au DJ Richard McSween.

## Au plaisir de vous rencontrer

Nous vous attendons à Trois-Rivières à la fois pour discuter de l'avenir de l'information locale, ainsi que pour le plaisir de se retrouver entre bénévoles et artisans de la presse écrite communautaire ! ❖

[Programmation du congrès](#)

[Fiche d'inscription](#)

# Les libéraux plus enclins à appuyer les médias communautaires

// Yvan Noé Girouard //

**A**lors que le budget Marceau présenté le 20 février dernier n'annonce rien de positif pour les organismes communautaires au Québec, rappelons que le budget 2012-2013 présenté par le ministre des finances de l'époque, Raymond Bachand, prévoyait une large bonification de l'aide au fonctionnement des médias communautaires (radios, télévisions et médias écrits).

Mais voilà, l'élection du Parti Québécois le 4 septembre 2012 est venue bousiller le plan de relance de l'ensemble des médias communautaires, notamment en ce qui avait trait au virage Web.

Mentionnons que c'était la première fois que les médias communautaires étaient mentionnés dans un budget du Gouvernement du Québec, tout parti confondu.

Ci-dessous vous pourrez lire l'extrait du budget de 2012-2013 du Gouvernement du Parti Libéral.

« Les médias communautaires, présents dans chacune des régions administratives du Québec, offrent une information axée sur les aspects de la communauté qu'ils représentent et proche des préoccupations de leur milieu. Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition

féminine dénombre 165 médias communautaires au Québec dans les domaines de la radio, de la télévision et des journaux.

Le Programme d'aide au fonctionnement des médias communautaires leur permet de recevoir un appui dans l'accomplissement de leur mission et la réalisation de leur plan d'action. L'aide au fonctionnement octroyée aux médias communautaires représente en moyenne 25 % de leur budget de fonctionnement total.

Afin de permettre la consolidation des médias en place et l'utilisation des nouvelles technologies, le Programme d'aide

au fonctionnement des médias communautaires sera bonifié. Par ailleurs, cette bonification s'inscrit dans la volonté du gouvernement d'appuyer d'éventuelles initiatives liées au réseautage de l'information régionale sur Internet issues des médias communautaires.

À cet égard, des crédits additionnels de 1,0 million de dollars par année seront octroyés à compter de 2012-2013 au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Les crédits prévus pour 2012-2013 seront pourvus à même le Fonds de suppléance. » ❖



*Une action communautaire!*



# Maka Kotto lance la Stratégie culturelle numérique du Québec

(YNG) Dû au déclenchement imminent des élections, le ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto, a rendu publique le 3 mars dernier à Montréal la Stratégie culturelle numérique québécoise, et ce, devant un auditoire conquis provenant majoritairement du milieu de la Culture.

« Il s'agit de la première stratégie numérique de cette envergure pour le Québec. Elle confirme l'engagement du gouvernement pour le développement et l'accessibilité de la culture québécoise. Occuper l'espace numérique est indispensable pour assurer le développement du secteur culturel québécois dans son ensemble », a déclaré Maka Kotto.

## Médias communautaires

Un court paragraphe fait mention des médias com-

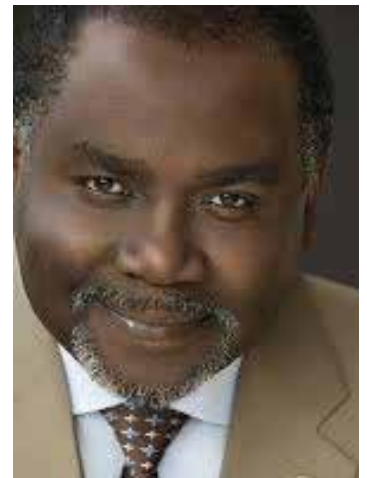
munautaires : « Les médias communautaires, qu'il s'agisse de la télévision conventionnelle, de la radio hertzienne, des médias imprimés ou exclusivement en ligne, contribuent à la diversité des voix en société en favorisant la participation citoyenne. Leurs défis consistent à ouvrir l'offre existante à l'interactivité offerte par Internet et les médias sociaux, devenus des instruments incontournables de la communication publique en même temps que des points d'entrée de la concurrence. »

Dans le cadre du discours sur le budget 2014-2015 du 20 février dernier, des investissements de 150 M\$ ont été annoncés et sont prévus pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie à compter de 2014-2015, soit 100 M\$ prévus dans le Plan québécois des infrastructures et 50 M\$ financés à même l'objectif

de croissance des dépenses du gouvernement. Toutefois, le ministre n'a pas été en mesure de préciser quel serait le montant permettant aux médias communautaires d'effectuer le virage Web.

## Les axes principaux

La stratégie rassemble trois axes principaux : l'enrichissement de l'offre de contenus culturels numériques, l'assurance de la diffusion des contenus culturels numériques, chantier qui inclut l'aménagement de structures adaptées. Ces actions ciblées ont pour but de répondre aux grands enjeux de l'ère numérique, soit l'offre améliorée de produits culturels québécois novateurs, le maintien de la compétitivité des organismes et des entreprises québécoises en culture et la capacité de relever des défis de la nouvelle économie.



Maka Kotto

La Stratégie culturelle numérique est disponible sur le site Web du ministère de la Culture et des Communications, au <http://www.mcc.gouv.qc.ca/strategieculturellemnuerique> ❖

# Des inquiétudes pour les organismes communautaires

// [www.jesoutienslecommunautaire.org//](http://www.jesoutienslecommunautaire.org//)

C'est avec grande déception que les organismes communautaires ont pris connaissance du budget 2014-2015. Le budget ne contient pas la confirmation tant attendue relativement au rehaussement de leur financement. Quant aux tarifs et mesures qu'il propose, cela constitue un pas de plus vers la privatisation des

mettait 162 millions de dollars de plus pour les groupes communautaires d'ici 2017. Pendant ce temps, le secteur privé, lui, s'est vu confirmer un ensemble d'annonces ! Ça donne l'impression que nous sommes des partenaires de seconde zone ! » de s'indigner Jérôme Di Giovanni, porte-parole de la Table des regroup-

nismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux ont lancé, en octobre 2012, la campagne Je tiens à ma communauté - Je soutiens le communautaire. Leur revendication, visant à combler un manque à gagner annuel de 225 millions de dollars, a été partiellement entendue par le gouvernement; en effet, sur les 162 millions de dollars ins-

rassuré les organismes ? Des milliers de groupes, des dizaines de milliers de travailleuses et de travailleurs, sans compter les centaines de milliers de personnes rejointes par les organismes, vivent dans l'incertitude depuis ces annonces de l'automne. Ce sera pire maintenant que l'on sait que le budget du MSSS augmentera moins que l'an passé, soit

**JE TIENS À MA  
COMMUNAUTÉ**



**JE SOUTIENS LE  
COMMUNAUTAIRE**

services publics. Il est clair que l'austérité a pris le pas sur la solidarité.

« Dans son discours sur le budget, le ministre Marcéau a tout juste cité le Plan de solidarité durable, celui-là même qui pro-

pements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles.

Depuis de nombreuses années, le milieu communautaire crie famine. Pour cette raison, les 3 000 orga-

crits au Plan de solidarité durable d'octobre 2013, une augmentation financière de 120 millions de dollars est prévue pour ces groupes. Mais il n'y a pas de trace de cet engagement dans le budget présenté. « Pourquoi ne pas avoir

3% ! » de soulever Julie Martin porte-parole de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires.

Plus globalement, les mesures présentées dans le budget sont grandement

inquiétantes. Elles auront assurément un impact négatif sur la qualité de vie de la population. Citons à titre d'exemples l'augmentation des tarifs d'électricité et des garderies, le maintien de la taxe santé et l'instauration du financement par patient. « Cette vision est d'autant plus inquiétante que le budget annonce que le gouvernement ira de l'avant avec l'assurance autonomie, alors que les consultations sur le projet de loi n'ont même pas encore débutées. C'est inacceptable ! Couper dans les services publics et les programmes sociaux, augmenter les tarifs, privatiser le bien commun auront pour conséquence d'appauvrir la population; la pression sur les groupes communautaires sera inévitable, de dénoncer monsieur Di Giovanni.

«Force est de constater que le ministre n'a pas tenu compte des avis émis par le milieu communautaire lors des consultations pré-budgétaires. Les organismes communautaires méritent de recevoir la confirmation formelle que leur financement sera augmenté et ils réclament que le gouver-

nement protège et bonifie les services publics et les programmes sociaux», de conclure madame Martin.

La campagne «Je tiens à ma communauté - je soutiens le communautaire» est une initiative de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires et de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, lesquels regroupement respectivement 14 tables régionales et 39 regroupements provinciaux.

La campagne mobilise, depuis maintenant un an, les 3 000 organismes communautaires autonomes œuvrant en santé et services sociaux. Par le biais de pétitions à l'Assemblée nationale, de rencontres politiques, d'activités de sensibilisation ou d'autres actions régionales et thématiques, ces organismes veulent convaincre le gouvernement de combler le manque à gagner de ces groupes estimé à 225 millions de dollars par année, et de mettre en place un véritable programme national de financement dédié à la mission. ❖

## La chanson qui vous fait

# vibrer

**19 h : Banquet et remise des prix de l'AMECQ**  
(Salles Montréal/Trois-Rivières)

**L'animation musicale de la soirée sera confiée au DJ Richard McSween, il aura pour mission de répondre à vos demandes spéciales en faisant jouer la chanson qui vous fait vibrer !**



# Les villes qui entravent le travail des journalistes briment leurs citoyens

// Pierre Craig, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec //

« Tu enlèves ça de là s'il te plaît... ». Le ton est intransigeant. « ...enlève ça de là... ». « ...c'est admis de m'interviewer mais c'est pas admis de prendre tous les propos qui vont être dits durant l'assemblée ». Le nouveau maire de Saint-Lambert s'adresse à un journaliste qui veut poser son micro sur le bureau du conseil municipal pour enregistrer la séance du lundi 20 janvier dernier. Le même soir, à Candiac, un journaliste prend des photos du conseil municipal. Le maire lui interdit de le faire. Mais, devant les protestations, il promet de les autoriser lors des prochains conseils. Plus tôt dans la journée, à Québec cette fois, le maire a décidé de punir les journalistes arrivés deux minutes trop tard à son bureau pour le *brie-*

*ving* qui précède la séance du conseil. Ces journalistes finissaient d'interroger le chef de l'opposition. Le maire leur ferme la porte au nez.

Des exceptions croyez-vous ? Non. Le 15 janvier, à Mont-Saint-Pierre en Gaspésie, la mairesse ordonne à un cameraman qui filme la séance du conseil de ranger sa caméra. En décembre à Val-d'Or, le maire sortant préside son dernier conseil régional des maires de la Vallée-de-l'Or. En parlant d'un jeune journaliste de 22 ans auteur d'un article qui lui a déplu et qui est présent dans la salle, il dit : « ...ça ne me dérangerait pas de mettre ma main sur la gueule de ces journalistes-là. » Plusieurs des maires présents rient grassement. À Saguenay, le maire traite les journa-



Pierre Craig

listes de « pas bons » et leur reproche de jouer le rôle de l'opposition. Il y a quelques années, il avait proféré de telles menaces à l'endroit d'un journaliste que celui-ci craignait de perdre son emploi. Et que dire du chantage fait par certains élus qui menacent les journaux locaux trop curieux de cesser de publier des avis publics dans leurs pages ?

Je pourrais continuer longtemps. À travers ces jour-

nalistes qu'on intimide, c'est nous, citoyens de ces villes, qu'on méprise. À travers ces journalistes dont on entrave le travail, c'est notre droit d'être informés des affaires de nos villes qu'on nie. Avons-nous les moyens d'être tenus dans l'ignorance de ce que font nos élus avec notre argent ? Rappelons-nous ces mots adressés par l'ex-maire de Laval, accusé de gangstérisme, à une jeune candidate à la dernière élection : « ...écoute bien



là... la réalité c'est qu'il y a déjà un autre système...». Voulons-nous continuer d'engraisser les corrupteurs, les *collusionneurs*, les voleurs de fonds publics? En avons-nous assez de l'argent caché dans les bas de ces bandits, des « Monsieur 3% » et des voyages dans le sud payés par des entrepreneurs aux fonctionnaires de nos villes ? Si nous répondons oui, nous devons, par tous les moyens, aider les journalistes à faire leur travail. Parce que sans les

journalistes, la Commission Charbonneau n'existerait pas et la Commission Gomery, avant elle, n'aurait jamais eu lieu.

J'ai la profonde conviction que de très nombreux maires et conseillers des villes du Québec ont comme valeur première de servir leurs concitoyens. Pensons à la mairesse de Lac-Mégantic. Mais, dans beaucoup d'autres villes du Québec, des élus n'ont rien compris au carac-

tère démocratique de leur fonction et se comportent comme les patrons d'une entreprise privée. Selon certains maires, les journalistes n'ont pas à se mêler de leurs affaires. La Fédération professionnelle des journalistes du Québec lance aujourd'hui un appel pressant aux mairesses et maires du Québec, à la première ministre Pauline Marois, au ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault, au chef de l'opposition Philippe

Couillard, au chef de la seconde opposition François Legault et à la porte-parole de Québec Solidaire, Françoise David.

Au nom de tout ce que nous considérons collectivement comme sacré, prenez tous les moyens, y compris législatifs, pour permettre aux journalistes du Québec de jouer leur rôle : celui de sentinelles de la démocratie. ❖



**33<sup>e</sup>**  
**congrès annuel**

---

25, 26 et 27 avril 2014  
Hôtel Gouverneur  
Trois-Rivières

Puis-je vous aider à faire avancer votre journal ?  
Dites-moi vos envies, vos problèmes, et vos projets.  
Le journalisme communautaire, qui me tient à cœur,  
est l'avenir du journalisme: je souhaite donc à votre  
journal d'être un incontournable dans son milieu,  
unique, indépendant et fort.

De la planification aux  
différents aspects de la rédaction,  
du traitement d'image à la conception publicitaire,  
il n'y a rien de tel qu'une formation  
comme source de motivation  
et d'améliorations-innovations motivantes.

Je travaille en communications écrites et visuelles  
depuis 1980, j'enseigne maintenant  
à l'Université Laval et à la TÉLUQ.  
J'ai publié en 2012 un  
*Guide raisonné de rédaction*  
aux éditions MultiMondes.

À bientôt.

**Besoins en formation ?**



**Daniel Samson-Legault**  
samsonlegault@gmail.com

# La perception d'un journal communautaire par des étudiants de cégep

L'AMECQdote publie un extrait d'un travail de session produit par des étudiants en sciences humaines du Cégep régional de Lanaudière, à Terrebonne, dans le cadre du cours Culture et média portant sur le journal communautaire *Le Sentier* de Saint-Hippolyte.

// Justine Emond, Anthony Dumont, Catherine Larose //

*Le Sentier* est le journal communautaire de Saint-Hippolyte. Puisque les grands groupes de presse se concentrent sur la couverture des grandes nouvelles, cela fait en sorte que ce journal communautaire peut annoncer les nouvelles locales sans avoir de concurrents. *Le Sentier* diffuse des informations locales auprès d'une population délimitée géographiquement. Puisqu'il est un média communautaire, il est membre de l'AMECQ (Association des médias écrits communautaires du Québec). Il est aussi important de mentionner que la corporation du journal communautaire de Saint-Hippolyte est un or-

ganisme à but non lucratif qui cherche à répondre aux besoins des communautés desservies. Cela veut donc dire que les profits sont toujours réinvestis dans le journal. De plus, ce média est le résultat d'un idéal poursuivi par plusieurs citoyens pour se munir d'un outil de communication provenant de leur région et accessible à tous.

## Publicité et financement

En ce qui a trait à la programmation et au contenu, il est important de mentionner que le nombre de pages de chaque journal dépend du

nombre de publicités que les membres de l'équipe du journal ont pu recueillir. De plus, un autre élément qui détermine la quantité de contenu produite, c'est le nombre d'informations que les membres de la rédaction ont à transmettre. Si, par exemple, ils ont le budget disponible pour produire vingt-huit pages pour le mois de décembre, mais qu'ils ont seulement assez de texte pour faire seulement vingt-quatre pages, ils devront garder les sommes non dépensées pour le mois suivant.

*Le Sentier* utilise quelques moyens pour assurer la poursuite de ses activités. D'abord, comme chaque média, on y fait ce qu'on ap-

pelle de la vente d'espaces. En effet, environ 40 % de ses pages sont consacrées à la publicité ; ces espaces publicitaires sont vendus pour générer des revenus, et ainsi assurer le fonctionnement du journal. *Le Sentier* reçoit également une subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec qui aide beaucoup à en assurer le fonctionnement. Finalement, un partenariat établi avec la Municipalité de Saint-Hippolyte aide aussi au financement du journal.

## Contenu rédactionnel

Concernant le contenu, le journal communau-



taire *Le Sentier* aborde plusieurs thèmes, dont l'histoire, les événements culturels comme les expositions, les arts, le développement économique et social, l'environnement, la vie communautaire, ainsi que les activités sportives, scolaires et religieuses de la communauté. À travers ces nombreux thèmes, les journalistes traitent presque uniquement des gens de leur paroisse. En fait, seulement 10 % à 15 % du contenu du journal est ré-

des nombreux lacs de la région durant la saison estivale.

## Communication de masse

*Le Sentier* contribue à sa façon dans la communication de masse à l'intérieur de la communauté de Saint-Hippolyte en diffusant des informations locales. Il rejoint sa petite population, qui est étendue sur territoire

## *Le Sentier* contribue à sa façon dans la communication de masse à l'intérieur de la communauté de Saint-Hippolyte en diffusant des informations locales.

servé à des villes voisines, dont Saint-Jérôme et Prévost. À part pour ce petit pourcentage d'articles, les journalistes du *Sentier* concentrent leur travail sur la population locale. Par exemple, dans la section « Sports », les journalistes axent leurs textes sur les sportifs locaux et leurs accomplissements. Dans la section « Environnement », on traitera

grand comme l'île de LaVal. Ce média écrit permet aux citoyens d'être informés à propos des activités et des nouvelles de leur région et il permet à plusieurs commerces d'afficher des publicités. Il diffuse des informations économiques, culturelles et sociales en lien avec la collectivité. Cela étant dit, il est vrai de dire qu'il se dis-

tingue des autres médias. D'abord, en diffusant uniquement des informations qui concernent Saint-Hippolyte. Par exemple, lorsque des sujets d'intérêts sportifs sont mentionnés dans ce journal, ce sont des sportifs de la région dont il est question.

D'autre part, *Le Sentier* informe l'ensemble de la population de Saint-Hippolyte, en facilitant l'accès à ses publications. De fait, chaque ménage reçoit

## Philosophie du journal

Ce média n'a pas de réglementation spécifique à laquelle doivent se soumettre les journalistes; ils n'ont donc pas à suivre une ligne éditoriale. Par contre, le point de vue du journal est seulement positif. Ainsi, les nouvelles négatives comme les accidents de voiture ou les actes criminels, que l'on retrouve dans les médias traditionnels, ne sont pas couverts par ce média écrit. Les journalistes et la direction du journal s'abstiennent donc de publier ce genre de nouvelles et pratiquent, par le fait même, une certaine autocensure. Toute la population peut écrire pour le journal. Le journal *Le Sentier* publie seulement les bonnes nouvelles. De plus, on y publie les articles qui touchent davantage la population.

## Journal indépendant

*Le Sentier* est un journal indépendant du point de vue de l'idéologie et de la politique et il n'est lié à aucun parti politique, qu'il

soit fédéral, provincial ou municipal. *Le Sentier* respecte un principe sacré de l'éthique du journaliste, soit l'objectivité journalistique. Cela implique la neutralité des textes qui y traitent d'idéologies et de politique. Cela étant dit, on ne doit pas oublier que le Québec s'est doté d'un organisme d'auto-réglementation instauré par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, le Conseil de presse du Québec, qui a pour mission de protéger la liberté de presse et de défendre le droit du public à une information exacte, complète et de qualité. En plus, ce journal se doit de respecter les règlements du CRTC, dont celui du quota de publicités. Finalement, les membres du journal doivent aussi respecter les chartes des droits québécoise et canadienne et d'autres lois, comme le Code criminel, qui encadrent la pratique journalistique.

### **Affirmation régionale**

On peut associer le journal à un certain mouvement de résistance de la part des régions face au grand centre culturel

qu'est Montréal. En effet, la plupart des médias, qu'ils soient traditionnels (journaux, télévision) ou numériques (internet, réseaux sociaux), uniformisent leur contenu en se laissant ainsi influencer par la culture montréalaise. Montréal étant l'une des régions, sinon la région la plus influente. Ainsi, la mission du journal, qui est d'informer la population de Saint-Hippolyte, permet d'unir sa population en mettant de l'avant une identité propre. En consacrant la grande majorité des parties du journal à des informations d'intérêt communautaire, la rédaction du *Sentier* illustre une fierté locale, où chaque individu peut participer à la diffusion du contenu. D'ailleurs, les réalisations de plusieurs membres de la communauté sont mises de l'avant par le journal.

On peut comparer ce mouvement d'affirmation régionale que prône *Le Sentier* à plusieurs mouvements sociaux, comme le mouvement d'autonomisation du Canada par rapport au Royaume-Uni qui a mené à la Confédération de 1867, ou encore, à plus petite échelle,

la volonté de séparation du Québec par rapport au reste du Canada. Dans le même ordre d'idée, on peut comparer ce mouvement régional à l'affirmation des minorités comme celle de la communauté homosexuelle, des hippies dans les années 60 et même des différentes ethnies, comme la communauté juive, qui se rassemblent dans les mêmes quartiers.

### **Vocation publique**

De surcroît, *Le Sentier* se voit plutôt comme un service public couvrant la région de Saint-Hippolyte. D'ailleurs, unir et informer la population répartie sur le grand territoire était l'objectif même de la création de ce journal. De plus, son contenu d'intérêt public ne concerne que les membres de la communauté et répond à leurs besoins. L'organisation du journal permet aussi aux membres de la population de participer aux affaires publiques en les invitant à lui envoyer certains de leurs textes, de leurs photos ou des nouvelles. *Le Sentier* permet même à certaines personnes de s'intégrer à l'organisation

et d'y occuper une fonction journalistique.

La vocation publique du journal influence grandement le rapport social qu'il entretient avec la population. En effet, le journal *Le Sentier* n'est pas une organisation à but lucratif. Alors que certains médias commerciaux, pour qui la population se définit davantage comme une clientèle, privilégient le profit au détriment de la qualité, *Le Sentier* considère plutôt la population comme un public. Son objectif est d'abord de promouvoir la culture locale et d'informer la population. ❖



# Célestin, un bénévole apprécié de tous

// René Grenier, *Le Stéphanois*, Saint-Étienne-des-Grès //

Quels seraient les mots exacts pour qualifier une personne qui vient de donner près de vingt et un ans de services multiples en bénévolat auprès du journal local *Le Stéphanois* ? Un Merci, avec un M majuscule, serait apprécié par une personne discrète comme Célestin, mais, pour la population, pour les personnes qui l'ont côtoyé, ce n'est pas suffisant.

Serions-nous en mesure de trouver les qualificatifs requis pour célébrer le travail accompli pendant toutes ces années ? Je ne crois pas être capable de trouver d'assez grands mots pour exprimer toute la reconnaissance que nous avons pour lui; je suggère donc quelques mots comme fidélité, assiduité, honnêteté, sens de l'organisation, fiabilité, discrétion, etc.

## Retraité pour une deuxième fois

Eh bien oui ! Le responsable de la distribution

du journal *Le Stéphanois*, Monsieur Célestin Bournival prend sa retraite après 21 années de dévouement à la distribution du *Stéphanois*. Ce n'est pas que la volonté lui manque, mais, depuis le 27 octobre dernier, son état physique ne le lui permet plus, avec ses 82 ans bien sonnés, de poursuivre le travail. Je dirais qu'un bénévole sera toujours un bénévole, sans rien attendre en retour.

Célestin, comme on se plaît à l'appeler et il aime ça ainsi, est une personne qui a franchement adoré travailler dans l'ombre. Passer inaperçu est ce qu'il a toujours préféré. Essayez de le prendre en photo : « Oh, vous dirait-il, je te le permets, mais arrange-toi pour que je ne m'en aperçoive pas. » Parler avec lui, c'est autre chose; il aime discuter, jaser. Jaser de quoi? De n'importe quoi; il aime le public, il aime les gens.

## Commentaires d'appréciation recueillis

Je suis allé chercher Célestin pour distribuer *Le Stéphanois* vers la fin des années 80. Je savais qu'il était un homme de confiance, « droit comme l'épée du roi ». Retraité de la fonction publique, il pouvait donner du temps à sa communauté. Avec humilité, il a accepté de recevoir l'initiation de son prédécesseur. Guidé par le principe que le journal était fait pour être lu, que chaque copie devait servir à quelqu'un, il n'a pas tardé à modifier la routine de distribution apprise et à la faire évoluer au rythme des besoins des citoyens, des nouveaux arrivants, des nouvelles organisations et à en tenir régulièrement informé le conseil d'administration.

Dans ses contacts avec le bureau de poste, avec les responsables des différents



Célestin Bournival

points de distribution, il a toujours su prendre ses responsabilités et régler lui-même les problèmes, les différends, et les soucis des lecteurs avec patience à la satisfaction de toutes les parties. Fidèle à sa tâche, il trouvait satisfaction dans la reconnaissance et la confiance qu'avaient en lui le conseil d'administration et les lecteurs qu'il servait. Voilà une paire de grandes chaussures qui cherchent pieds. ❖

## Le Cantonnier reçoit ses bénévoles



*C'est dans une belle ambiance de convivialité et de reconnaissance que l'organisation du journal communautaire Le Cantonnier a rassemblé, durant la soirée du 22 novembre dernier, ses bénévoles afin de célébrer leur contribution à l'œuvre du journal qui en est à sa 14<sup>e</sup> année d'édition. Une cinquantaine de personnes, bénévoles et conjoints-es, membres du conseil d'administration et du personnel, ont ainsi pu partager leurs expériences au cours d'un excellent repas et d'une soirée animée par quelques jeux d'énigmes.*

## Hélène Bayard a reçu la médaille de l'Assemblée nationale



*Le lundi 17 février, dans le cadre d'une cérémonie officielle, madame la première ministre Pauline Marois, a remis à madame Hélène Bayard, la Médaille de l'Assemblée nationale pour son implication remarquable au sein de la communauté de l'île d'Orléans.*

# Hommage au journal *Le Lavallois* à l'Assemblée nationale

// Jean-François Gérardin, *Le Lavallois*, Sainte-Brigitte-de-Laval //

**R**ichard Amyot était là, dans nos cœurs et nos pensées, lors de ce rendez-vous particulier auquel nous avait conviés madame Michelyne C. St-Laurent, députée provinciale de Montmorency. Elle nous avait invités à l'Assemblée nationale le 28 novembre 2013 pour souligner les 30 ans d'existence de notre journal communautaire (1983-2013). Madame la députée avait préparé un hommage qu'elle a lu au Salon Bleu, où siègent

ministres et députés et où, parfois, les échanges ne manquent pas de mordant...

Le parlement provincial mérite une visite... guidée, bien sûr, cela après avoir montré « patte blanche ». À cet égard, nous avons été accueillis de gentille manière par la secrétaire de madame Michelyne C. St-Laurent, madame Amélie Lamonde, qui nous a fait franchir tous les contrôles. On se serait cru dans un aéroport au passage de la douane :

manteaux, sacs et contenu de nos poches sont d'abord passés sous scanner, puis nous sommes passés dans un sas de sécurité.

Ensuite, vestiaire et remise d'un premier jeton, puis, remise d'une passe que l'on doit fixer sur nous avec une pince. Nous suivons Amélie qui nous conduit dans un dédale de corridors, où nous foulons des tapis rouges et admirons des boiserie somptueuses jusqu'au bureau de notre députée.

Première séance de photos avec madame St-Laurent. Puis, un cadeau est offert à l'équipe par notre députée: dans une petite boîte carrée, toute simple, un écrin de velours bleu contient la médaille de l'Assemblée nationale qui nous est offerte. ❖



Diane Clavet, Lucille Thomassin, Jocelyne Clavet, Michelyne C. St-Laurent, Jean-François Gerardin, Louise Côté, Aline Fortier



# Communications Basse-Côte-Nord: Une histoire à partager !

// Équipe de *Vague Locale*, Blanc-Sablon //

Alors que les demandes pour un journal local augmentent, le CSC Netagamiou, avec le soutien du CLD de la Basse-Côte-Nord, a mobilisé la Basse-Côte-Nord par l'entremise d'une conférence téléphonique le 21 novembre 2007. Le comité de travail pour Communications Basse-Côte-Nord est établi; il inclut des représentants du CSC Netagamiou, de la Commission Scolaire du Littoral, du CLD de la Basse-Côte-Nord et du CSSS de la Basse-Côte-Nord. Ce comité a pour mandat de faire des recherches et développer un média régional. Le comité de travail fait des recherches et analyse les options afin de mettre sur pied un journal communautaire et le rendre opérationnel.

En 2009, la recherche sur le développement d'un journal communautaire à but non lucratif est

complétée. Le travail sur un plan d'affaires a débuté. Des consultations publiques sont mises en œuvre et confirment le besoin ressenti pour un journal communautaire.

En 2010, Communications Basse-Côte-Nord reçoit sa charte officielle en tant qu'organisme à but non lucratif. Les règlements généraux et le plan d'affaires de la corporation sont produits et acceptés. *La Vague Locale* entame ses services, et distribue un premier numéro en décembre 2010.

La première assemblée générale a lieu en avril 2011. Le site web et la page Facebook de *la Vague Locale* sont établis comme méthodes de communications additionnelles pour le partage des nouvelles touchant la Basse-Côte-Nord. En 2012-2013, la page Facebook de *la Vague Locale* est développée davantage et devient une

source d'information quotidienne entre les éditions imprimées du journal.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, Communications Basse-Côte-Nord célèbre le début de sa cinquième année d'activité! Le conseil d'administration tient à remercier toutes les personnes et organisations qui ont participé au développement et à la gestion de notre organisme à but non lucratif, dont le mandat est le suivant : être une entreprise de communication à but non lucratif, à propriété collective et à gestion démocratique regroupant des personnes intéressées à l'implantation d'un carrefour d'expression populaire pouvant servir de tribune de diffusion de l'information communautaire locale; publier un journal afin de transmettre aux citoyens de l'information concernant leur territoire et les activités

qui s'y tiennent, ainsi que donner voix à l'opinion de leurs concitoyens sur l'actualité; doter la région de moyens d'expression, de diffusion et de développement culturel, économique et communautaire, tels que des conférences, des productions audiovisuelles, des sites Internet, des périodiques, etc., et devenir un instrument de participation des concitoyens à l'épanouissement de leur milieu. ❖



# Coup d'œil sur Saint-Marcel : 20<sup>e</sup> anniversaire

// Alfrédine Morin, *Le Coup d'œil sur Saint-Marcel* //

C'était fête au local du bar de la salle municipale en après-midi le samedi 11 janvier dernier. Une trentaine de personnes se sont jointes aux membres du conseil d'administration afin de célébrer le 20<sup>e</sup>, anniversaire du journal *Coup d'œil sur Saint-Marcel*.

La présidente, Manon Fleury, a souhaité la bienvenue à tous et a annoncé le programme prévu pour cette rencontre conviviale. Le travail des bénévoles qui ont contribué au journal depuis les tout débuts jusqu'à ce jour a été souligné. Cela a permis la belle évolution et la continuité de ce média apprécié de tous et utile à notre communauté. La partie centrale de l'après-midi était une conférence sur « Le poids des mots » préparée par monsieur Jean-Luc Marcoux, auteur de la chronique « Moment de réflexion » que vous lisez

chaque mois dans notre journal.

Il s'est d'abord présenté à l'auditoire en donnant ses coordonnées personnelles et professionnelles. Puis, il a élaboré son discours en parlant de son cheminement personnel au cours duquel il dit avoir évolué grâce à des expériences diverses qui l'ont amené à réfléchir sur sa vie active extérieure, tout en lui permettant d'explorer son vécu. C'est de cette façon qu'il en est venu un jour à décider que s'il le voulait, il pouvait changer des choses dans sa façon d'agir ou de réagir lors de différentes circonstances et étapes de sa vie. Se disant naturellement curieux, il est allé chercher des réponses à ses questions de diverses façons, notamment par de nombreuses de lectures.

Ces petits pas lui ont permis de mieux comprendre la psychologie de la personne à travers sa géné-

tique, son vécu et ses comportements. C'est cela qui permet maintenant à Jean-Luc Marcoux d'affirmer, par des explications claires, en des mots simples et avec des exemples appropriés, que nous avons toujours le choix d'améliorer nos relations et communications interpersonnelles. L'important est d'avoir un discours ouvert et d'utiliser « les bons mots ». L'assistance a manifestement apprécié ce bon moment de réflexion.

Afin de donner le coup d'envoi à la partie festive de l'événement, la présidente et l'équipe ont procédé au tirage de prix de présence, et ont félicité et remercié tous les bénévoles qui ont œuvré pour le journal au cours de ces 20 ans. Durant ces hommages et tirages, chacun pouvait déguster un bon buffet. Le journal a profité de cette fête, pour offrir « tous les journaux publiés à ce jour, reliés année par année » à la bibliothèque

municipale. Cela devient ainsi un cadeau à toute la population ; les gens voulant faire certaines recherches pourront aller consulter ces exemplaires du journal.

Voilà de belles réalisations derrière nous. Mais si nous désirons fêter encore longtemps, il faut également de généreux bénévoles... Merci à ceux qui oseront s'impliquer. ❖

# Maude Guérin et *L'itinéraire* : Réflexions d'une porte-parole

// Marie-Lise Rousseau, *L'itinéraire*, Montréal //

Sur scène, sa Carmen répand, tel un message, la bonne nouvelle aux marginaux de la Main: « Vous valez plus que ce que vous pensez. » Dans la vie, elle transmet le même message aux camelots de *L'itinéraire*, avec une bonne dose d'humilité en plus. Porte-parole des célébrations du 20<sup>e</sup> anniversaire de *L'itinéraire*, Maude Guérin partage ses réflexions sur la belle aventure dans laquelle elle se lance.



Maude Guérin

Photo: Sylviane Robini

En compagnie de camelots, elle s'amuse comme une gamine devant la photographe pour la couverture du magazine du 1<sup>er</sup> février 2014. Coiffée de deux tresses, revêtant fièrement l'uniforme typique des vendeurs de *L'itinéraire* - coton ouaté et casquette affichant le logo - elle blague, rigole et met tout le monde à l'aise.

Lorsqu'on s'installe dans un lieu tranquille pour

discuter, elle en a gros sur le cœur et elle ressent immédiatement le besoin de s'exprimer. « Je suis très observatrice en ce moment. Je ne connais pas encore beaucoup les camelots, mais je sais la base : ce sont des êtres humains qui veulent avoir une place en société comme tout le monde, pis c'est toute! »

Si Maude Guérin a accepté d'être porte-parole

de nos célébrations, c'est en grande partie pour son camelot, Jean Boisvert, à qui elle achetait déjà le magazine depuis un certain temps. Jean, qui la surnomme affectueusement « le plus beau sourire du Plateau-Mont-Royal », sollicitait l'équipe de la rédaction pour qu'on interviewe l'actrice qu'on a récemment vue sur les planches dans *Les Belles-Sœurs*, *Le Chant de Sainte*

*Carmen de la Main et Clôture de l'amour.*

Lors de notre première rencontre l'automne dernier, Maude Guérin nous a confié son attachement à son camelot. Il était donc naturel pour elle de s'engager auprès de notre organisme. « Je voulais m'impliquer complètement dans une cause et je voulais le faire dans quelque chose que je connais. » ❖

# Droit de parole a 40 ans !

// Nathalie Côté, Droit de parole, Québec //

Le journal *Droit de parole* a 40 ans en 2014. Depuis quatre décennies, diverses équipes se sont succédé pour produire un journal communautaire engagé livrant une information toujours originale et locale. Un mensuel qui donne la parole à ceux et celles qui ne l'ont pas, comme en témoignent les pages du journal depuis plus de 400 numéros. Le premier numéro est paru en septembre 1974. *Droit de parole* est le plus ancien journal communautaire québécois toujours publié!

Cet anniversaire est l'occasion de rappeler l'importance de l'information locale et indépendante produite par et pour les citoyens, de surcroît dans un paysage médiatique convergeant trop souvent vers les intérêts de quelques-uns. Témoin actif des luttes urbaines, ancré dans les quartiers du centre-ville, *Droit de parole* a toujours su demeurer critique face aux différents pouvoirs municipaux et politiques

qui ont des incidences sur le quotidien des gens et à su rester un compagnon de route du milieu communautaire et populaire. *Droit de parole* a surtout été le témoin actif de plusieurs luttes urbaines depuis sa création. Et cela continue ! Le journal se porte à la défense d'un développement humain dans les quartiers centraux, grâce à l'implication de dizaines d'auteurs militants impliqués dans leur communauté, à un conseil d'administration qui veille au grain et à toute une équipe à qui *Droit de parole* tient à cœur, du graphisme à la distribution.

Pour réaffirmer sa mission d'éducation populaire et pour bien commencer cette année anniversaire, *Droit de parole* publie une nouvelle chronique santé que les lecteurs pourront lire chaque mois. Elle est rédigée par des gens en processus d'alphabétisation qui suivent les at-

liers du groupe d'Atout-lire.

Afin de poursuivre ce travail essentiel encore longtemps, il faut aussi la participation citoyenne et l'appui des lecteurs et des lectrices. Ce 40<sup>e</sup> anniversaire est l'occasion de vous inviter à soutenir le journal, en vous y abonnant ou en devenant membre et en participant à sa vie démocratique. Les membres sont invités à participer à l'assemblée générale de l'automne et au conseil d'administration.

Surtout, nous vous invitons à écrire ! Cela, en proposant des textes sur les sujets qui vous préoccupent, sur ce qui se passe dans votre quartier, votre ville : nos pages sont à ceux et celles qui veulent

prendre leur droit de parole !

**NDLR :** *Droit de Parole* est le plus ancien membre de l'AMECQ. Des 12 journaux représentés à l'Assemblée de fondation le 16 novembre 1980 à Québec, il le seul toujours en activité. ❖



# Écho de Cantley : Le vingtième

// Gustaaf Schoovaerts, *L'Écho de Cantley* //

Lors d'une conversation téléphonique avec un ami de longue date et ancien collègue du Lac-Saint-Jean, nous échangeons nos souhaits du temps des fêtes. Il me demande si j'ai acquiescé à sa demande de l'année passée de préparer la publication d'un petit livre qui reproduirait certains de mes meilleurs billets. Cette question m'a incité à procéder à un retour sur mes publications dans *L'Écho de Cantley*.

Avançant à grands pas vers mes 79 ans, je fomentais

depuis quelque temps l'idée d'arrêter ma participation à notre journal communautaire. Je me suis rendu compte que j'ai célébré au mois de septembre dernier le 20<sup>e</sup> anniversaire de ma participation à la production du mensuel : billets de réflexion, lettres au rédacteur en chef, rapports sur le jumelage Cantley-Omans (France), participation en tant que membre au conseil d'administration, articles d'actualité et autres. Je n'ai jamais manqué de proposer un billet. Cela fait 225 textes, celui de ce mois de

février compris. J'ai rendu ma maison disponible pour la préparation du document graphique. Je n'ai jamais raté la date de tombée.

D'après les réactions reçues, j'ai composé d'excellents textes, des bons et des moins bons. Je puis affirmer mes billets dans *L'Écho de Cantley* ont eu plus d'écho que mes articles à teneur plus scientifique dans des revues savantes ou des livres. J'ai eu des commentaires et des critiques. Il y en a qui ont trouvé place dans d'autres médias.

Je me dois aussi de constater que c'est moi le premier bénéficiaire de ces écrits. Leur composition et rédaction tiennent mon esprit éveillé, me gardent attentif aux nouveaux sujets, me rendent prêt à consulter un document et me disposent à soigner ma langue et mon écriture. Ces considérations m'amènent à la conclusion suivante : « J'ai décidé de continuer à rédiger des billets pour *L'Écho de Cantley*. » ❖

Suivez-nous sur

